

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 janvier 2026

AIDE AUX VICTIMES FRANÇAISES DE L'INCENDIE A CRANS-MONTANA

Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice a sollicité le service d'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) ainsi que la délégation interministérielle d'aide aux victimes (DIAV) afin d'accompagner les victimes françaises du tragique incendie de l'établissement « Le Constellation » survenu à Crans-Montana dans la nuit du Nouvel an 2026.

A la suite de l'incendie de l'établissement « Le Constellation » survenu à Crans-Montana dans la nuit du Nouvel an 2026, 9 personnes décédées sont françaises, dont plusieurs mineurs, et au moins 23 personnes françaises blessées, dont certaines très grièvement. Gérald Darmanin, garde des Sceaux, ministre de la Justice, tient à leur exprimer sa plus profonde compassion, ainsi qu'à leurs proches.

Face à l'ampleur de la situation, le ministre de la Justice, a saisi le service d'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) ainsi que la délégation interministérielle d'aide aux victimes (DIAV) afin de qu'ils puissent coordonner l'aide apportée aux victimes françaises de ce drame.

Le SADJAV et le DIAV auront pour mission d'assurer l'accompagnement à court, moyen et long terme des victimes et de leurs familles.

Par ailleurs, la fédération France victimes, que le garde des Sceaux a rencontrée hier, a également été mobilisée afin de proposer un accompagnement psychologique et juridique aux victimes et à leurs familles. Cela à la suite de l'ouverture d'une enquête au sein du pôle accident collectif du parquet de Paris.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse